

Tribunal Judiciaire de PONTOISE
Greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières
Audience d'adjudication du 25 mars 2025 à 14h

IMMEUBLE SIS : TAVERNY (95150) – 19/21 rue de Thiers
Cadastré Section BX n°716 pour 04a 39ca

Dépôt du cahier des conditions de vente : 1^{er} mars 2023

RG : 23/00050

DIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE

Au greffe du Tribunal Judiciaire et par devant Nous Greffier soussigné,

A COMPARU

Maître Paul BUISSON, SELARL PAUL BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du VAL D'OISE, demeurant 29, rue Pierre Butin – 95300 PONTOISE – Tél. : 01.34.20.15.62 - Email : cabinet@buisson-avocats.com - Toque 6, avocat du :

CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA à conseil d'administration au capital de 1.331.400.718,00 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 542 029 848, ayant son siège social au 182 avenue de France – 75013 PARIS, prise en la personne de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège.

LEQUEL NOUS A DIT :

Qu'il entendait compléter comme suit le cahier des conditions de vente qui précède avec les précisions suivantes :

La désignation des biens mis en vente est sise à :

Sur lequel, il a été édifié une maison au 21 rue de Thiers.

Et a, ledit Maître Paul BUISSON, SELARL PAUL BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, Avocat, signé avec Nous, Greffier, sous toutes réserves, après lecture.

SOUS TOUTES RESERVES